

LA VIE ECONOMIQUE

- [Le taux de chômage reste stable en France au troisième trimestre, selon l'Insee](#)
- [Ce qu'il faut retenir de l'interview de Macron depuis le Charles-de-Gaulle](#)
- [Le secteur privé a créé 30.200 emplois au 3e trimestre](#)
- [Assurance chômage : Macron met la pression](#)
- [Contrat de travail : le Medef travaille à des propositions pour début 2019](#)
- [Prix des carburants : les hausses des taxes ne seront pas annulées, le gouvernement annonce plusieurs mesures](#)
- [Gilets jaunes : Edouard Philippe "entend la souffrance" mais promet de "tenir le cap"](#)
- [Gilets jaunes: toutes les réactions des personnalités politiques](#)
- [Brexit : l'accord du gouvernement, « un pas décisif » et un succès pour Theresa May](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Edouard Philippe ouvert au télétravail après les arrêts maladie](#)
- [Exonérations fiscales pour les médecins retraités, infirmiers référents : le Sénat reticote le PLFSS](#)
- [Brexit : le coût des traders en nette baisse à Paris](#)

FISCALITE

- [Fraude fiscale : Darmanin nie une surveillance généralisée des réseaux sociaux](#)
- [Carlos Ghosn, PDG de Renault, arrêté à Tokyo pour fraude fiscale](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Uber accentue ses pertes au troisième trimestre](#)
- [La Société générale paiera 1,34 milliard de dollars d'amende pour avoir violé l'embargo sur Cuba](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Seine-Saint-Denis. Saint-Ouen : la dernière usine PSA du 93 va fermer](#)
- [Seine-et-Marne. Lagny-sur-Marne : un patron soupçonné de fraude se voit saisir une partie de son patrimoine](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Le taux de chômage reste stable en France au troisième trimestre, selon l'Insee

Selon les chiffres provisoires publiés le 20/11/18 par l'Insee, le taux de chômage au troisième trimestre 2018, calculé d'après les recommandations du Bureau international du travail (BIT), est resté stable, à 9,1 % de la population active en France entière (hors Mayotte), à 8,8 % en métropole, et comptabilise 2,73 millions de demandeurs d'emplois. Sur un an, il est en baisse (- 0,5 %), il retrouve son niveau de début 2011. Pour rappel, le calcul d'après les normes du BIT est différent de celui de Pôle Emploi et est, seul, reconnu au niveau international. Il mesure le chômage « *en le rapportant à la population active, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes disponibles pour travailler* ».

https://www.lemonde.fr/emploi/article/2018/11/20/le-taux-de-chomage-reste-stable-au-troisieme-trimestre-selon-les-chiffres-de-l-insee_5385848_1698637.html

(Source : www.lemonde.fr du 20/11/2018, avec AFP)

● Ce qu'il faut retenir de l'interview de Macron depuis le Charles-de-Gaulle

Le 13/11/18, le président **Macron** s'est exprimé sur TF1. Les sujets abordés :

01)- Les impôts. M. Macron : « *La réalité, c'est que le montant des impôts par rapport à ce que l'on produit commence à baisser et va continuer à baisser. [...] L'objectif, c'est qu'il baisse de 1 point de PIB, et ce sera fait* ». Le président a aussi rappelé à quoi servent les impôts : financer des dépenses, entre autres dans l'éducation, la défense, le social, les territoires, la santé... Avant de souhaiter qu'on en finisse avec une « *forme de poujadisme contemporain* ». Pour lui, ceux qui critiquent les impôts sont ceux qui s'opposent à tout changement, ou qui sont contre lorsqu'on demande « *des efforts aux collectivités* ». M. Macron a de nouveau affirmé que les impôts allaient progressivement baisser, mais que la priorité c'était « *de transformer les choses* ». Il a ensuite évoqué le pouvoir d'achat des Français, expliquant que des efforts étaient déjà faits en ce sens, avec la baisse des cotisations sociales et la suppression progressive de la taxe d'habitation. **M. Macron :** « *Quand on parle de pouvoir d'achat, c'est gagner mieux sa vie. On a déjà commencé [...] le travail, c'est la clef* ».

02)- La hausse des prix des carburants. Les trois-quarts de l'augmentation des prix ont pour origine « *le renchérissement du pétrole* ». Avant d'affirmer qu'il assumait entièrement la fiscalité écologique, même s'il entend ceux qui « *souffrent* ». Son objectif : les accompagner. Par rapport aux manifestations des gilets jaunes, il a mis en garde contre les partis de gauche et de droite qui tentent, d'après lui, de « *recupérer ce mouvement* » : « *Il y a beaucoup de gens qui sont dans l'addition des colères et l'addition des blocages, ça ne fait pas un projet pour le pays. [...] Quand vous avez ensemble des gens qui veulent plus d'emplois publics et des gens qui veulent moins d'impôts, je dis juste aux Français : on est en train de vous mentir et de vous manipuler* ». Il a aussi précisé que, contrairement à « *nombre de [ses] prédécesseurs* », il n'entendait pas changer de cap parce que les « *choses ont commencé à être difficiles* ». Il a conclu en expliquant qu'il prenait aujourd'hui des décisions « *qui n'avaient pas été prises depuis des décennies* ».

Le président a également parlé de **la réconciliation des Français avec leurs dirigeants**, estimant qu'il n'avait pas réussi sur ce sujet. Sans doute parce que le pouvoir ne leur a pas porté assez de « *considération* » : « *Nos concitoyens aujourd'hui veulent trois choses : qu'on les considère, qu'on les protège, qu'on leur apporte des solutions. [...] La considération, on ne l'a sans doute pas assez apportée* ». **L'armée européenne.** Le président s'est félicité de voir l'Allemagne rejoindre la France sur le sujet. Il a aussi précisé qu'il ne mettait pas la Russie, la Chine et les Etats-Unis sur le même plan. **M. Macron :** « *Dans un monde de plus en plus incertain, avec des puissances qui se remilitarisent, est-ce qu'en tant que président de la République je peux dire à mes concitoyens que je veux mettre entre les mains des Etats-Unis notre souveraineté ? Non* ».

[Retour au sommaire](#)

Les tweets de Donald Trump, qui le critique vertement. « *Tout cela n'a pas beaucoup d'importance* ». Pour lui, la France et les USA sont et ont été alliés « *à chaque grand moment de notre histoire [...] et entre alliés, on se doit le respect. [...] Je ne veux pas*

entendre le reste, je crois que ce que les Françaises et les Français attendent de moi, c'est de ne pas répondre à des tweets mais c'est de m'attacher justement à ce que [...] nous continuions cette histoire importante ». Pour le président, être allié n'est pas être vassal.

https://www.lesechos.fr/politique-societe/emmanuel-macron-president/0600146326581-ce-qu'il-faut-retenir-de-l'interview-de-macron-depuis-le-charles-de-gaulle-2221779.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20181115-%5BProv_popup_unknown_art3%5D-1990916

(Source : www.lesechos.fr du 14/11/2018, Isabelle Ficek)

● Le secteur privé a créé 30.200 emplois au 3e trimestre

D'après une estimation provisoire publiée le 13/11/18 par l'**Insee**, le secteur privé a créé 30 200 emplois au troisième trimestre 2018 (+ 0,2 %, contre + 0,1 % au second trimestre, avec 22 400 créations d'emplois). C'est le quatorzième trimestre consécutif de créations nettes d'emplois salariés. Sur un an, les entreprises du privé ont créé 211 100 emplois (+ 1,1 %, avec 19,43 millions de postes, un record). **Par secteurs**. En pointe, la **construction** (+ 6 800 créations, soit + 0,5 %, contre + 0,4 % au second trimestre, et + 28 800 sur un an). Dans l'**industrie**, les créations se stabilisent (+ 800 créations, après - 2 400 au second trimestre, et + 5 200 sur un an). **Les services marchands** connaissent une hausse modérée (+ 23 000 créations, soit + 0,2 %, contre + 22 000 au second trimestre, et + 169 600 créations sur un an). **L'emploi non marchand** privé est resté stable, que ce soit au troisième trimestre ou sur un an (+ 0,1 %). **L'intérim**, lui, est en baisse (- 10 300, soit - 1,3 %, contre - 4 700 au second trimestre, soit - 0,6 %). Mais, sur un an, il est toujours en hausse (+ 20 200 créations, soit + 2,6 %). Une estimation provisoire de la **Dares** (département statistique du ministère du Travail) indique que, dans les entreprises de 10 salariés et plus, l'indice du salaire mensuel de base (SMB) est à la hausse (de 0,3 % au troisième trimestre, de 1,5 % sur un an). A titre de comparaison, on notera que, sur la même période (septembre 2017-septembre 2018), les prix à la consommation ont, eux, augmenté de 1,9 %. Enfin, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail, au 30/09/18, est stable, à 35,6 heures.

[https://www.challenges.fr/emploi/privé-30-200-creations-nettes-de-postes-au-3e-trimestre-625734#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181113](https://www.challenges.fr/emploi/privé-30-200-creations-nettes-de-postes-au-3e-trimestre-625734#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181113)

(Source : www.challenges.fr du 13/11/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Assurance chômage : Macron met la pression

Le 09/11/18, le président **Macron** a déclaré que serait mis en place un bonus/malus sur les contrats courts. **M. Macron** : « *les entreprises qui favorisent l'emploi durable pour les gens et donc la stabilité, elles auront des bonus, les gens qui font trop de contrats courts, ils auront des malus. [...] On le met en place début d'année prochaine, mais on commence cette discussion branche professionnelle par branche professionnelle, et donc entreprise par entreprise, pour les inciter à changer les habitudes dans lesquelles elles s'étaient parfois un peu inscrites* ». C'était le jour de la première réunion de négociation sur l'assurance chômage entre les partenaires sociaux ; pour rappel, huit séances sont prévues d'ici la mi-janvier. Si la négociation devait ne pas aboutir, c'est l'Etat qui reprendrait les choses en main. Le patronat et les syndicats salariés ont répondu qu'ils espéraient bien parvenir à un accord, « *malgré un calendrier contraint* », et malgré des points que les uns et les autres considèrent comme non négociables. **Le Medef**. **M. Roux de Bézieux** a indiqué que ce bonus malus était contre-productif, qu'il allait détruire des CDD et des emplois intérim, sans créer des CDI. Pour lui, la solution à court terme se situe dans les branches et, à moyen terme, dans le fait de repenser le contrat de travail du 21^{ème} siècle. **La CPME**. Réaction de **François Asselin** dans un tweet : « *Suite à la #déclaration du Président de la République. Bonus malus : Stop ou Encore ? Du coup, négociation #Assurancechomage : Stop ou Encore ?* ». **La CFDT**. Le gouvernement demandant 3 à 3,9 milliards d'euros d'économie, elle a déclaré qu'elle était opposée à toute forme de « *dégressivité des allocations* » ; cette piste est souvent évoquée pour parvenir à réaliser les économies demandées. **Maryse Léon** : « *[Cette déclaration (du président) a créé] un peu d'émoi, notamment du côté patronal. [...] Ce n'était pas forcément une déclaration bienvenue, mais c'est important de rester concentrés* ». **La CGT**. **Denis Gravouil** : « *C'est un peu inconvenant de sa part* ».

[Emmanuel Macron, Ndlr] ». **La CFE-CGC. Jean François Foucard** a déclaré que M. Macron ne pouvait être « à la fois dedans et dehors. [...] On sait qu'il fera ce qu'il veut et qu'il souhaite ce bonus-malus, mais il faut nous laisser faire notre travail de discussion ».

https://lentreprise.lexpress.fr/rh-management/droit-travail/assurance-chomage-macron-met-la-pression_2047490.html

(Source : <https://lentreprise.lexpress.fr> du 10/11/2018, mis à jour le 12/11/2018, Tiphaine Thuillier)

● **Contrat de travail : le Medef travaille à des propositions pour début 2019**

Le 13/11/18, **Geoffroy Roux de Bézieux**, président du **Medef**, a indiqué que son organisation travaillait actuellement sur des propositions « pour mettre fin au système dual de contrats de travail en France, avec d'un côté les CDI et de l'autre les CDD ». Ces propositions devraient être présentées au gouvernement début 2019. **M. Roux de Bézieux**, sur le bonus/malus sur les CDD : « [Faute de] contrat de travail avec un système de continuum [permettant de] passer de CDD de quelques jours à des CDD qui englobent une période mais qui permettent d'alterner des périodes de travail et des périodes sans travail et puis au final le CDI (...) on n'arrivera pas à résoudre ce problème ». Une des pistes sur laquelle planche le Medef : « [Il pourrait par exemple y avoir] 20 jours par mois qui sont flottants et en fonction de l'activité, ces 20 jours sont par tranche de trois jours, par tranche de cinq jours, par tranche de deux jours ». M. Roux de Bézieux a expliqué ne pouvoir « se résoudre » à la dualité française de contrat de travail, précisant que le phénomène est « unique » à l'Hexagone. Il considère aussi que ce n'est pas par une définition plus fine des branches qu'on parviendra à mieux prendre en compte la situation spécifique de chaque entreprise au regard des contrats de travail : « L'économie diverge: chaque entreprise a une forme de dynamique économique qui est différente ».

<https://www.la-croix.com/Economie/Contrat-travail-Medef-travaille-propositions-debut-2019-2018-11-13-1300982758>

(Source : www.la-croix.com du 13/11/2018, AFP)

● **Prix des carburants : les hausses des taxes ne seront pas annulées, le gouvernement annonce plusieurs mesures**

Le 14/11/18, le premier ministre, **Edouard Philippe**, s'est exprimé sur RTL. Il a annoncé des mesures d'accompagnement concernant l'augmentation des taxes de carburants, tout en déclarant qu'il n'allait pas annuler lesdites taxes. L'objectif : lutter contre les gaz à effet de serre et la pollution. **Les mesures**, avec le 01/01/19 comme date d'effet : **01)**- Passage de la prime à la conversion de 2 000 à 4 000 euros. 20 % des Français sont concernés. **02)**- L'élargissement du système des indemnités kilométriques aux petites cylindrées. **03)**- La défiscalisation du chèque carburant, sur le modèle des Hauts-de-France. **04)**- L'augmentation du chèque énergie de 50 euros. Pour rappel, il est aujourd'hui de 150 euros. 5,6 millions de Français pourraient en bénéficier, au lieu de 3,6 millions actuellement. **05)**- La suppression des chaudières au fioul d'ici dix ans. Un tiers du coût global de transformation sera pris en charge par le gouvernement, a promis M. Philippe. Enfin, le premier ministre a mis en garde les gilets jaunes dont le moyen d'action est le blocage des routes. Il a déclaré que s'ils avaient le droit de manifester, ils n'en devaient pas moins respecter la loi. **Laurent Wauquiez**, présidents des **Républicains**, sur BFM-TV et RMC Info a réagi en disant que les classes moyennes étaient « laissées de côté » : « Vous pouvez prendre tous les dispositifs du monde, si vous ne commencez pas par arrêter les hausses massives de taxes qui sont prévues, vous ne pouvez pas répondre ». Il a aussi estimé que le président Macron n'avait « pas entendu les Français » et que le plan gouvernemental était de « la micro-rustine » : « Dans quatre ans, l'augmentation décidée sur le carburant chaque année, ce sera 15 milliards d'euros. Ce qui a été annoncé ce matin, c'est 500.000 euros de subventions. On va nous mettre des petites subventions pour financer des hausses massives de taxes. [...] Jusqu'où est-ce qu'on va aller dans l'absurdité ? »

https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/11/14/prix-des-carburants-les-hausses-des-taxes-ne-seront-pas-annulees-le-gouvernement-annonce-plusieurs-mesures_5383263_3234.html

[Retour au sommaire](#)

[https://www.challenges.fr/politique/le-plan-carburants-de-la-micro-rustine-denonce-wauquiez_625943#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181114](https://www.challenges.fr/politique/le-plan-carburants-de-la-micro-rustine-denonce-wauquiez_625943#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181114)

(Sources : www.lemonde.fr du 14/11/2018, www.challenges.fr du 14/11/2018, avec Reuters)

● **Gilets jaunes : Edouard Philippe "entend la souffrance" mais promet de "tenir le cap"**

Le 19/11/18, **Edouard Philippe** s'est exprimé sur France 2, suite aux manifestations des gilets jaunes. S'il a « *entendu la colère [et] la souffrance [exprimées]* » il a réitéré sa volonté de tenir le cap « *car il est bon* ». Il a par ailleurs rejeté l'idée d'une rencontre proposée par la **CFDT**. Sujet de la réunion : un pacte social de la conversion écologique. Feraient partie des consultés, les corps intermédiaires. **M. Philippe** a motivé son refus en disant que ce n'était pas ce que demandaient les gilets jaunes : « *J'entends ce qu'il [Laurent Berger, Ndlr] a à proposer. Je ne crois pas que ce que demandent les 'gilets jaunes' soit une grande conférence avec les responsables politiques et des responsables syndicaux* ». Avant d'ajouter qu'il ne rejetait pas les corps intermédiaires : « *Je les écoute, je les respecte. Ce que veulent les Français, ce sont les résultats. Et donc ce à quoi moi je suis tenu, c'est de faire en sorte que la politique qui a été fixée par le président de la République rencontre des résultats* ». **M. Berger**, le 17/11/18, s'est désolidarisé des gilets jaunes, craignant une récupération par l'extrême-droite.

[https://www.nouvelobs.com/politique/20181118.OBS5605/gilets-jaunes-edouard-philippe-entend-la-souffrance-mais-promet-de-tenir-le-cap.html#xtor=EPR-1-\[ObsActu8h\]-20181119](https://www.nouvelobs.com/politique/20181118.OBS5605/gilets-jaunes-edouard-philippe-entend-la-souffrance-mais-promet-de-tenir-le-cap.html#xtor=EPR-1-[ObsActu8h]-20181119)

(Source : www.nouvelobs.com du 18/11/2018, avec AFP)

● **Gilets jaunes: toutes les réactions des personnalités politiques**

Les réactions de la classe politique au mouvement des gilets jaunes.

- **Olivier Faure**, premier secrétaire du **PS**, à France Info, souhaite que le gouvernement entende les Français et ce qu'ils ont à dire. Il considère que c'est ce que veulent les Français : être entendus et obtenir des réponses à « *leurs souffrances* » : « *Leur revendication, c'est le pouvoir d'achat, mais c'est aussi la justice fiscale. Il faut tout remettre à plat, ne pas opposer l'écologie et le social comme le fait le gouvernement aujourd'hui* ».

- **Benoît Hamon**, mouvement **Généralistes**, dans un communiqué, estime qu'il est prioritaire que le calme revienne, afin qu'il soit possible de « *poser les fondations d'une véritable transition écologique attentive à la révolte sincère contre l'injustice fiscale et sociale qu'expriment les Français* ».

- **Fabien Roussel**, député **PCF** du Nord, à France 3 Nord-Pas-de-Calais, pense que la responsabilité des incidents incombe au gouvernement : « *La colère des Français [...] est profonde et sincère* ».

- **Jean-Luc Mélenchon**, la **France insoumise**, sur Twitter, rappelle que le président Macron avait dit : « *qu'ils viennent me chercher* ». « *C'est fait* », constate-t-il.

- **Laurent Wauquiez**, président du parti **Les Républicains**, dans une conférence de presse, estime que le mouvement ne doit pas être récupéré, mais qu'il doit bénéficier du soutien des élus : « *J'espère de tout cœur que le président de la République va enfin les entendre* ».

- **Eric Ciotti**, député **LR** des Alpes-Maritimes, dit au président Macron qu'il ne doit pas « *sous-estimer [...] cette fronde populaire* », fronde qui « *en dit long sur l'état moral, psychologique et matériel de notre pays* ». Avant de lui demander d'arrêter de toujours demander des efforts aux mêmes, c'est-à-dire aux classes moyennes et populaires « *qui jusqu'ici subissaient en silence* » : « *C'est la raison pour laquelle je vous demande de revenir sur ces hausses passées et d'annuler celles prévues en janvier 2019 sur les carburants pour rendre de l'air à notre pays* ».

- **Nicolas Dupont-Aignan**, président de **Debout la France**, dans un communiqué, dénonce l'instrumentalisation par le gouvernement de la mort d'une manifestante, dans le but de discréditer la mobilisation citoyenne du 17 novembre, « *mouvement populaire et apolitique* ».

[Retour au sommaire](#)

- **Jean-Lin Lacapelle**, conseiller régional d'Ile-de-France et délégué aux ressources du **RN** (ex-Front national) à BFM-TV, a déclaré que les automobilistes « *sont les cocus du macronisme. Les Français en ont marre d'être les vaches à lait* ». Avant de déclarer que le RN ne veut pas récupérer le mouvement car « *la colère des Français n'appartient à personne* ».

- **François Asselineau**, le président de **l'UPR** (Union populaire républicaine) et ancien candidat à l'élection présidentielle, dans un communiqué, considère que la mobilisation n'a pas l'ampleur qui était attendue. Selon lui, « *ce mouvement est bien parti pour rejoindre tous les mouvements ultra-médiatisés, inoffensifs et sans lendemains qui ont parcouru la société française ces dernières années : "les indignés", les "bonnets rouges", "jour de colère", "nuit debout" ou encore la "fête à Macron"* ».

- Le mouvement **Place publique** (parti écologiste, pro-européen, citoyen créé par Raphaël Glucksmann et des personnalités de la société civile), dans un message sur Facebook, estime que « *la manifestation d'aujourd'hui contre la hausse du prix des carburants nous montre qu'en augmentant la fiscalité des carburants sans prendre en compte l'impact de cette mesure sur les revenus des Français, le gouvernement du "Nouveau Monde" ignore le creusement des inégalités territoriales et sociales* ».

[https://www.challenges.fr/politique/gilets-jaunes-comment-les-hommes-politiques-ont-reagi_626834#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20181118](https://www.challenges.fr/politique/gilets-jaunes-comment-les-hommes-politiques-ont-reagi_626834#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20181118)

(Source : www.challenges.fr du 18/11/2018, avec AFP)

● **Brexit : l'accord du gouvernement, « un pas décisif » et un succès pour Theresa May**

Le 14/11/18, **Theresa May**, première ministre britannique, a annoncé avoir trouvé un accord sur le Brexit avec Bruxelles : « *De toute ma raison et de tout mon cœur, je pense profondément que cette décision sert au mieux les intérêts de notre Royaume-Uni tout entier* ». Mais la situation politique en Grande-Bretagne apparaît comme confuse. Ainsi, plusieurs ministres du gouvernement de Mme May, dont Dominic Raab, ministre chargé du Brexit et la secrétaire d'Etat chargée de l'Irlande du Nord, ont démissionné pour marquer leur désaveu de l'accord avec l'Union européenne (UE). **M. Raab** : « *Le régime proposé pour l'Irlande du Nord constitue une véritable menace pour l'intégrité du Royaume-Uni* ». Côté UE, **Michel Barnier**, responsable des négociations, s'est félicité de « *cet accord [qui] constitue un pas décisif vers la conclusion de ces négociations* ». **Donald Tusk**, président du Conseil européen, est apparu plus pessimiste en déclarant : « *Depuis le début, nous ne doutons pas que le Brexit est une situation perdant-perdant* ». Ce qui est reproché à **Mme May** par les politiques britanniques : **01)**- La non sortie de l'union douanière ; **02)**- L'abandon de l'indépendance à l'égard de la Cour de justice de l'UE ; **03)**- L'impossibilité pour Londres de négocier en solo des accords commerciaux avec le monde entier ; **04)**- Le fait que l'Irlande du Nord devra respecter « *toutes les normes du marché unique tandis que la Grande-Bretagne ne sera incluse que dans une union douanière (accès sans taxe au marché des Vingt-Sept), d'où des contrôles en mer d'Irlande* ».

https://www.lemonde.fr/referendum-sur-le-brexit/article/2018/11/14/brexit-reunion-cruciale-du-gouvernement-britannique-pour-valider-le-projet-d-accord_5383624_4872498.html

(Source : www.lemonde.fr du 14/11/2018, Philippe Bernard)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● **Edouard Philippe ouvert au télétravail après les arrêts maladie**

Le 14/11/18, **Edouard Philippe**, premier ministre, s'est déclaré ouvert au recours au télétravail pour certains arrêts maladie. Le but : éviter une reprise brutale et favoriser ainsi un retour progressif à l'emploi. Il a diligenté une mission sur l'usage du télétravail en entreprise « *pour minimiser les arrêts de travail de plus de six mois, trop coûteux pour l'assurance maladie* ». Tout en déclarant : « *C'est une question délicate. Favoriser le télétravail, oui, [mais] ne pas mélanger l'arrêt de travail et le travail* ». Selon lui, il faut éviter les situations « *trop binaires* » : « *On ne travaille pas, on n'a pas le droit, puis ensuite on doit travailler complètement* ».

[https://www.challenges.fr/economie/philippe-ouvert-au-teletravail-apres-les-arrets-maladie-625941#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181114](https://www.challenges.fr/economie/philippe-ouvert-au-teletravail-apres-les-arrets-maladie-625941#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181114)

(Source : www.challenges.fr du 14/11/2018)

● Exonérations fiscales pour les médecins retraités, infirmiers référents : le Sénat retricote le PLFSS

Le 16/11/18, le Sénat a amendé une nouvelle fois le PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale). **Les principaux amendements : 01)-** Malgré l'opposition du gouvernement, les sénateurs ont adopté une mesure qui accorde une exonération fiscale aux médecins retraités qui effectuent des remplacements dans des zones sous-denses définies par l'ARS (agence régionale de santé). Le texte des sénateurs dit que « *les revenus perçus sont exonérés des cotisations sociales et de retraite dès lors qu'ils n'excèdent pas 90 000 euros (le plafond actuel d'exonération est de 40 000 euros)* ». Par contre, lesdits remplacements ne pourront pas excéder une durée cumulée de 24 mois et ils devront avoir lieu dans des zones déficitaires. C'est une façon d'apporter une réponse d'urgence aux problèmes des déserts médicaux (même si ce n'est pas la solution qui résoudra tout). **02)-** A été voté l'amendement du docteur Catherine Deroche (LR). Est donc supprimée l'expérimentation pendant trois ans du forfait de réorientation des patients légers des urgences vers la ville. **Mme Deroche :** « *Il y a une opposition unanime du Sénat contre cette mesure* ». **03)-** Dans la suite des médecins traitants et des pharmaciens référents, les sénateurs veulent expérimenter un nouveau dispositif : les infirmiers référents ou infirmiers de famille. Il s'agirait d'instaurer « *une meilleure articulation entre les trois acteurs clés du parcours de soins (médecin traitant, pharmacien correspondant et donc infirmier référent) pour une qualité de la prise en charge et du parcours de soins des patients* ». **Agnès Buzyn,** ministre de la Santé, est opposée à cette expérimentation, jugeant « *préférable de renforcer les dispositifs de coordination déjà existants plutôt que de créer un nouveau statut* ». **04)-** La réintégration dans la liste des collaborateurs occasionnels du service public des experts judiciaires (et, par conséquent, des médecins hospitaliers sollicités à ce titre). Agnès Buzyn a accepté l'amendement.

https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2018/11/16/exonerations-fiscales-pour-les-medecins-retraites-infirmiers-referents-le-senat-retricote-le-plfss-862901?xtor=EPR-1-%5BNL_derniere_heure%5D-20181116&utm_campaign=NL_derniereheure&utm_source=qdm&utm_content=20181116&utm_medium=newsletter

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 16/11/2018, Loan Tranthimy)

[Retour au sommaire](#)

● Brexit : le coût des traders en nette baisse à Paris

Le coût des traders est en nette baisse à Paris, en raison des multiples mesures prises par **Bercy**. Francfort reste cependant toujours en tête dans le domaine. Pour les traders à Paris, la baisse totale des charges salariales, hors impôts, atteint 36 %, et 30 % pour les seules charges payées par l'employeur (pour un salaire de 100 000 euros brut par an). Paris a d'ailleurs pris **une série de mesures : a)** réduction de la surtaxe sur les salaires dans les banques de 20 % à 13,6 % ; **b)** exonération de la taxe sur les salaires à hauteur de 30 % de la rémunération liée à l'impatriation ; **c)** dispense temporaire d'affiliation au régime de retraite dont profitent employeurs et salariés. Entrée en vigueur de cette dernière mesure, le 01/01/19. Pour les banques et l'administration fiscale, c'est elle qui fait la différence. **Bercy :** « *Nous restons encore plus chers que l'Allemagne, mais l'écart se réduit très significativement* ». Pour rappel, **Eurolplace** indique que sont attendus à Paris, en provenance de Londres, environ 3 000 financiers, hors banques françaises, et tous secteurs confondus. Avec ces réductions de charges, Bercy voudrait aussi attirer les « *corporate bankers* », c'est-à-dire les banquiers en relation avec les grandes entreprises. **Bercy :** « *[Ainsi,] en réduisant l'écart de coûts avec l'Allemagne, on peut désormais viser la relocalisation de nouvelles activités, notamment celles traditionnelles pour lesquelles les salariés disposent de moins de marge de manœuvre dans le choix de relocalisation et suivent souvent leur poste transféré* ». Pour Bercy, si toutes ces mesures ont un coût, elles peuvent, à partir de plusieurs centaines d'impatriés, rapporter des recettes (TVA, impôt sur

les sociétés, taxes foncières, entre autres) « très largement profitables aux finances publiques ».

<https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/0600119207828-brexit-le-cout-des-traders-en-nette-baisse-a-paris-2221257.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20181113-%5BProv%5D-1413980>

(Source : www.lesechos.fr du 13/11/2018, Anne Drif)

FISCALITE

● Fraude fiscale : Darmanin nie une surveillance généralisée des réseaux sociaux

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, qui avait annoncé que les services du fisc auraient un œil sur les réseaux sociaux, a précisé qu'il n'était pas question que cela se traduise par une « surveillance généralisée ». **M. Darmanin** : « Il s'agira d'un outil supplémentaire de lutte contre la grande fraude, et en aucun cas d'une surveillance généralisée des réseaux sociaux ! ». Il a aussi indiqué que « cette expérimentation » devra avoir l'autorisation de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés, NDLR), dans le cadre des règles de protection des données personnelles. Les données recueillies par Bercy ne pour servir que d'indices. **M. Darmanin** : « Ces données aideront à identifier d'éventuelles discordances entre le train de vie et les revenus déclarés, ou à identifier des contribuables se déclarant faussement non résidents en France. [...] En aucun cas des redressements n'interviendront sur la seule base de telles données, et il n'y aura aucune inversion de la charge de la preuve: il incombera toujours à l'administration de démontrer la fraude, sur la base d'éléments objectifs ».

[https://www.challenges.fr/economie/fiscalite/fraude-darmanin-nie-une-surveillance-des-reseaux-sociaux_625700#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181113](https://www.challenges.fr/economie/fiscalite/fraude-darmanin-nie-une-surveillance-des-reseaux-sociaux_625700#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181113)

(Source : www.challenges.fr du 13/11/2018, avec AFP)

● Carlos Ghosn, PDG de Renault, arrêté à Tokyo pour fraude fiscale

Le 19/11/18, **Carlos Ghosn**, PDG de Renault-Nissan-Mitsubishi, a été arrêté à Tokyo après avoir été entendu par la justice japonaise. Le motif : soupçons de dissimulation d'une partie de son salaire au fisc. **Nissan** a confirmé et même affirmé, sur la base d'une enquête interne, que « pendant de nombreuses années [M. Ghosn] a déclaré des revenus inférieurs au montant réel ». **Nissan** : « En outre, de nombreuses autres malversations ont été découvertes, telles que l'utilisation de biens de l'entreprise à des fins personnelles, [d'où la proposition du groupe à son conseil d'administration de démettre M. Ghosn] de son poste rapidement ». Suite à cette information, le titre Renault a baissé de plus de 12 % le 19/11/18 à la Bourse de Paris. Pour sa part, Nissan a perdu près de 11 % sur les marchés japonais.

[https://www.nouvelobs.com/monde/20181119.OBS5617/carlos-ghosn-pdg-de-renault-arrete-a-tokyo-pour-fraude-fiscale.html#xtor=EPR-3-\[ObsDerMin\]-20181119](https://www.nouvelobs.com/monde/20181119.OBS5617/carlos-ghosn-pdg-de-renault-arrete-a-tokyo-pour-fraude-fiscale.html#xtor=EPR-3-[ObsDerMin]-20181119)

(Source : www.nouvelobs.com du 19/11/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Uber accentue ses pertes au troisième trimestre

Le 14/11/18, **Uber** a publié des résultats qui affichent une perte de 1,07 milliard de dollar au troisième trimestre 2018. Quant à son chiffre d'affaires, il a connu un net ralentissement (2,95 milliards de dollars, soit + 38 % par rapport à 2017, contre une progression de 51 % au second trimestre 2018 par rapport à 2017). D'autre part, Uber a livré, pour la première fois, les résultats de sa filiale de livraisons de repas, **Uber Eat**. 2,1 milliards de dollars ont été générés en recettes brutes. Selon l'agence **Bloomberg**, « cela représente 17 % des 12,7 milliards de dollars de commandes brutes d'Uber au dernier trimestre ». **Nelson Chai**, chef de la direction financière d'Uber : « Nous avons connu un autre trimestre solide pour une entreprise de notre taille et d'envergure mondiale. [...] Dans la perspective d'une introduction en Bourse, nous investissons dans la croissance future de notre plateforme, notamment dans l'alimentation, le fret, les vélos et scooters électriques et les marchés à fort potentiel en Inde et au Moyen-Orient où nous continuons à renforcer notre position de leader ».

https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0600147077693-uber-accentue-ses-pertes-avant-son-entree-en-bourse-2221782.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20181115-%5BProv_popup_unknown_art3%5D-1990916

(Source : www.lesechos.fr du 15/11/2018, Lucas Mediavilla, source Bloomberg)

● **La Société générale paiera 1,34 milliard de dollars d’amende pour avoir violé l’embargo sur Cuba**

Le 19/11/18, Société Générale (SG) a accepté de verser une amende de 1,34 milliard de dollars à l’Etat de New York et à différentes autorités de régulations américaines. La cause de l’amende : violation de l’embargo sur Cuba (ainsi que sur l’Iran et le Soudan) entre 2003 et 2013. SG a reconnu et regretté les faits dans un communiqué.

https://www.lemonde.fr/entreprises/article/2018/11/19/la-societe-generale-trouve-un-accord-avec-les-autorites-americaines_5385719_1656994.html

(Source : www.lemonde.fr du 19/11/2018, Arnaud Leparmentier)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● **Seine-Saint-Denis. Saint-Ouen : la dernière usine PSA du 93 va fermer**

Le 12/11/18, la direction de PSA a annoncé la fermeture de son usine de Saint-Ouen. Départ mi-2021. C’était la dernière usine du groupe dans le 93. Elle sera remplacée par le futur hôpital « Nord-Paris » en 2026.

[http://www.leparisien.fr/economie/psa-a-trois-ans-pour-quitter-saint-ouen-12-11-2018-7940751.php#xtor=EREC-1481423606-\[NL93\]---\\${ id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/economie/psa-a-trois-ans-pour-quitter-saint-ouen-12-11-2018-7940751.php#xtor=EREC-1481423606-[NL93]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 12/11/2018, mis à jour le 13/11/2018, Gwenaël Bourdon, Nathalie Revenu et Erwan Benezet)

● **Seine-et-Marne. Lagny-sur-Marne : un patron soupçonné de fraude se voit saisir une partie de son patrimoine**

Le 14/11/18, le patron d’une société du bâtiment de Lagny-sur-Marne a été placé sous contrôle judiciaire par un juge des libertés et de la détention du tribunal de Meaux. Six autres personnes, qui auraient été complices, ont également été interpellées et placées sous contrôle judiciaire. **Motif** : travail dissimulé, aide au séjour irrégulier, blanchiment de fraude fiscale. Le parquet de Meaux évoque un préjudice social et fiscal de 18 846 000 euros, entre 2014 et 2018. Ces interpellations font suite à l’enquête menée depuis plusieurs mois par des fonctionnaires de la Police aux frontières 77, du GIR 77 (groupe d’intervention régional) et de l’Urssaf. Au cours des opérations, 5 650 000 euros et trois Porsche ont été saisis. **Maître Gérard Zbili**, avocat de la défense, a demandé à ce que son client soit placé sous contrôle judiciaire : « *Demandez-lui une caution, prenez-lui son passeport, obligez-le à pointer tous les jours dans un commissariat, mais ne le placez pas en détention provisoire. Mon client se savait dans le collimateur de la police et il est resté en France. [...] On prend pour argent comptant un procès-verbal de synthèse alors que l’instruction démarre. Ce n’est pas parce que c’est écrit, que c’est une vérité première !* »

[http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/lagny-sur-marne-un-patron-soupconne-de-fraude-se-voit-saisir-une-partie-de-son-patrimoine-14-11-2018-7943184.php#xtor=EREC-1481423602-\[NL77\]---\\${ id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/lagny-sur-marne-un-patron-soupconne-de-fraude-se-voit-saisir-une-partie-de-son-patrimoine-14-11-2018-7943184.php#xtor=EREC-1481423602-[NL77]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 14/11/2018, Guénaèle Calant)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d’information hebdomadaire de l’Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : Didier Malric
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d’envoyer un mail à l’adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l’inverse, si vous n’êtes pas abonné(e) et désirez l’être, merci d’envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d’adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d’envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr